Observatoire photographique
DES PAYSAGES



CHAILLY-EN-BIÈRE

Entité paysagère :

- Plaine de Bière

Parc naturel régional du Gâtinais français

L'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DES PAYSAGES du Parc naturel régional du Gâtinais français

L'identité du Gâtinais français relève de la grande diversité de ses paysages : forêts et clairières, mais aussi marais, coteaux, platières, vallées, plateaux agricoles ouverts ou encore chaos rocheux. La richesse de ce patrimoine paysager mérite que l'on s'y intéresse.



Un élément de la connaissance des paysages **ACCESSIBLE À TOUS**

Grâce à une étude de son patrimoine paysager, le Parc naturel régional du Gâtinais français a réalisé **huit chartes paysagères**.

Afin de connaître les paysages porteurs d'identité et d'assurer un suivi de l'évolution de ces paysages dans le temps, il a été proposé un observatoire photographique pour chaque entité paysagère concernée.

L'ensemble des points d'observation (environ 200) a été soumis à la validation des groupes de travail des chartes paysagères, constitués d'élus et de partenaires du Parc, et matérialisé sur le terrain en 200-2009.

L'observatoire **EST MATÉRIALISÉ**

Tous ces points ont été **marqués physiquement** par un ancrage au sol d'une borne en grès (ou d'un clou d'arpentage en contexte urbain), avec une rondelle verte mentionnant « ***Parc naturel régional du Gâtinais français : observatoire photographique*** ».

Cela permet de rendre cet outil accessible et identifiable par tous.



Observatoire des paysages du Parc du Gâtinais : **OBJECTIFS**

L'objectif est double : **veiller sur l'évolution des paysages** et **prendre conscience de leur fragilité**.

L'observatoire permet de suivre au mieux les évolutions du paysage sur des secteurs repérés comme identitaires ou susceptibles d'évoluer rapidement. Pour ce faire, chaque prise de vue est reconduite avec une fréquence adaptée par les services techniques du Parc. Les élus prendront également des photos à chaque fois qu'ils constateront une évolution ou qu'ils le souhaiteront.

Chaque point de l'observatoire est confié à la vigilance de la ou des communes concernées, le Parc assurant une veille technique.

Soulignons que **les paysages évoluent naturellement**, ils constituent un patrimoine vivant : l'observatoire n'est donc pas fait pour les « mettre sous cloche » mais bien pour veiller à leur évolution.



Les livrets de l'observatoire : **DES OUTILS POUR LES COMMUNES**

Des livrets communaux et des livrets par entité paysagère ont été réalisés.

À la demande des élus, chaque commune du Parc disposera :

- **d'un livret communal**, présentant l'ensemble des points d'observation présents sur la commune ;
- **d'un ou plusieurs livrets par entité paysagère**, présentant l'ensemble des points d'observation présents sur la ou les entités paysagères concernant la commune.

Chaque Commune désigne **un référent** de l'observatoire photographique du Parc, afin qu'il soit l'interlocuteur privilégié du Parc, et puisse veiller à la pérennité des bornes sur sa commune, tout en veillant à l'évolution du paysage.



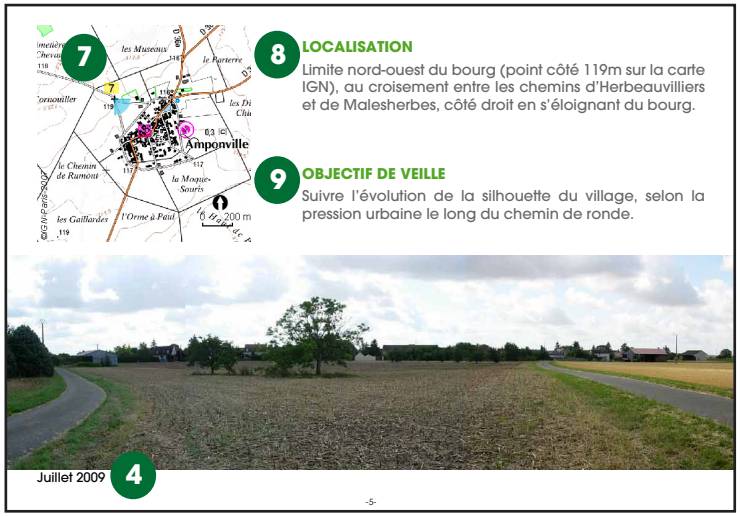


Livrets : **PRÉSENTATION ET MODE D'EMPLOI**

Les livrets communaux et les livrets par entité se présentent sensiblement de la même manière.
Chaque point d'observatoire est présenté sur une double page avec :

1. **la ou les entité(s) concernée(s)**,
2. **la référence du point**, pour la communication auprès du Parc,
3. **la localisation GPS** du point (l'extrait de carte et le descriptif texte suffisent en général pour trouver la borne),
4. **la date des clichés** disponibles ; tous les clichés disponibles ne sont pas forcément représentés sur les livrets par manque de place ; la Commune peut prendre contact avec le Parc afin d'obtenir ces clichés supplémentaires,
5. **une légende** donnée au point d'observation,
6. **des photographies** du point d'observation, avec mention de la date de prise de vue,
7. **un extrait de carte IGN** avec la localisation du point, la direction regardée et l'angle de vue (indiqués par un cône de vue bleu),
8. **le descriptif** de la localisation,
9. **l'objectif de veille** : une mention indique si le point concerne plusieurs communes, car en effet, un point d'observation, situé sur le territoire d'une commune, peut également regarder le territoire d'une ou plusieurs autres communes.





Bornes de l'observatoire : **VALORISATION**

Valorisation artistique de l'observatoire

Afin de valoriser autrement l'observatoire des paysages, un projet artistique et culturel a vu le jour en partenariat avec les Départements de l'Essonne et de Seine-et-Marne et leurs associations d'animation culturelle.

En se basant sur les points de l'observatoire photographique, des artistes de disciplines variées produiront des œuvres originales invitant le grand public (habitants, scolaires, visiteurs,...) à porter un autre regard sur le paysage.

Sensibilisation au paysage

D'autres opérations ont également été mises en place depuis la création de cet observatoire, dans le cadre d'une sensibilisation globale des élus et des habitants à leur paysage, et distinctes de la valorisation artistique.

Ainsi, des randonnées « paysage » sont organisées et une exposition de photos a été installée à la Maison du Parc.


Capsule Mobile d'Observation d'Edouard Sautai (2010)

Informations complémentaires

Les points de l'observatoire photographique des paysages du Parc naturel régional du Gâtinais français ont été sélectionnés à partir du travail des bureaux d'étude et en concertation avec les élus et partenaires du Parc. Néanmoins, si une Commune juge qu'il serait intéressant d'**ajouter un point** dans cet observatoire, elle peut formuler la demande auprès du Parc.
Par ailleurs, une Commune trouvant intéressant l'outil de l'observatoire photographique pourra décider de créer le sien à l'échelle communale, en y intégrant davantage de points. Elle pourra s'aider pour cela des conseils techniques du Parc.

INFORMATIONS ET CONTACT
Parc naturel régional
du Gâtinais français
Cathy Bos,
Chargée de mission
Architecture et Paysage
01 64 98 23 38
c.bos@parc-gatinais-francais.fr

Parc naturel régional du Gâtinais français

Entité paysagère :

Plaine de Bière

Référence du point : 2PlBie

Localisation GPS (Lambert 93) : **(X : 670389 ; Y : 6819545)**
Dates des clichés disponibles : **hiver 2003, avril 2009, août 2010, avril 2012**

La plaine agricole au Nord de Chailly.



Hiver 2003



Avril 2009



LOCALISATION

Sur la N7 en venant de la zone d'activités de Villiers, avant la Porcherie.

OBJECTIF DE VEILLE

Veiller à la qualité des paysages agricoles par le maintien de l'équilibre existant entre boisements, grandes cultures et maraîchage.





Entité paysagère :

Plaine de Bière

Référence du point : 5PlBie

Localisation GPS (Lambert 93) : **(X : 670694 ; Y : 6816796)**
Dates des clichés disponibles : **hiver 2003, mars 2009, avril 2009, août 2010, juillet 2012, septembre 2012, janvier 2013, mars 2013**

Plaine de l'Angélus et bois des Roches Moreau en arrivant à Barbizon.



Hiver 2003



Avril 2009



LOCALISATION

Sur la D64, à l'entrée nord du village, juste à côté du mémorial dédié aux pionniers de l'aviation.

OBJECTIF DE VEILLE

Point situé sur la commune de Barbizon, mais dont l'objectif de veille concerne également la commune de Chailly-en-Bière.

Veiller au maintien de l'équilibre existant entre boisements et cultures, et notamment à la qualité des lisières, dans la plaine de l'Angélus.



Août 2010



Juillet 2012



Mars 2013

Entité paysagère :

Plaine de Bière

Référence du point : 21PlBie

Localisation GPS (Lambert 93) : **(X : 671159 ; Y : 6818364)**
Dates des clichés disponibles : **été 2003, mars 2009, avril 2009, août 2010, avril 2011, avril 2012**

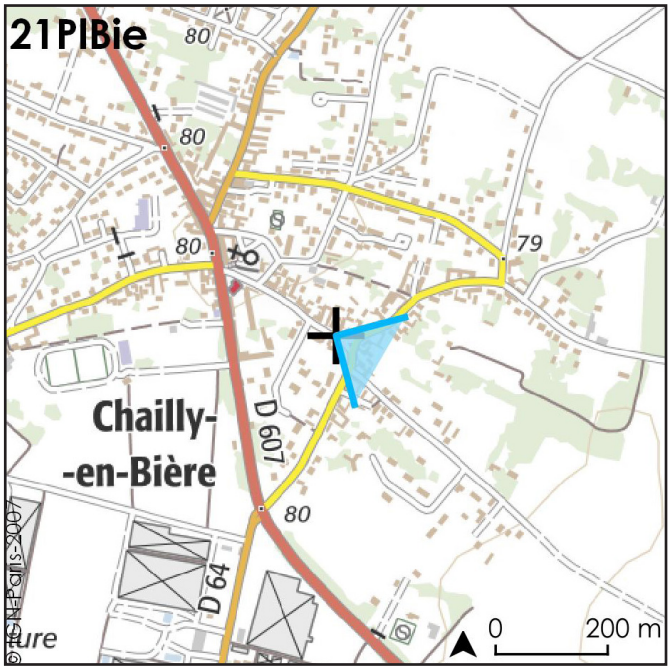
Placette enherbée.



Été 2003



Avril 2009



LOCALISATION

Rue Chamaillard, trottoir de gauche en arrivant de la place de l'église.

OBJECTIF DE VEILLE

Préserver la qualité paysagère de cet espace public traditionnel du Gâtinais français.



Août 2010



Avril 2012

Entité paysagère :

Plaine de Bière

Référence du point : 25PlBie

Localisation GPS (Lambert 93) : (X : 671970 ; Y : 6819687)
Dates des clichés disponibles : 2003, mars 2009, avril 2009, août 2010, avril 2012

Lisières de la forêt de Fontainebleau autour de Faÿ.



2003



Avril 2009



LOCALISATION

Depuis Chailly, juste après avoir dépassé la bifurcation vers Faÿ, au niveau du chemin rural sur la gauche.

OBJECTIF DE VEILLE

Veiller à la qualité de la lisière boisée ; percevoir les changements du paysage en fonction des pratiques agricoles.



Août 2010



Avril 2012

Entité paysagère :

Plaine de Bière

Référence du point : 28PlBie

Localisation GPS (Lambert 93) : **(X : 670060 ; Y : 6818195)**
Dates des clichés disponibles : **mars 2009, avril 2009, août 2010, avril 2012**

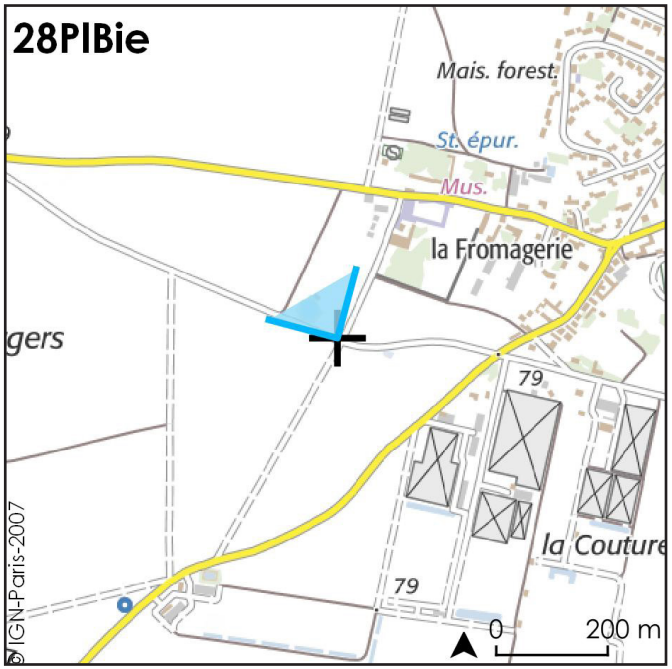
Mare à Chailly-en-Bière.



Mars 2009



Avril 2009



LOCALISATION

Chemin communal après le musée du Père Noël, près d'une mare, à l'intersection des chemins ruraux.

OBJECTIF DE VEILLE

Veiller à la préservation des mares et mouillères de la plaine de Bière.



Août 2010



Août 2010

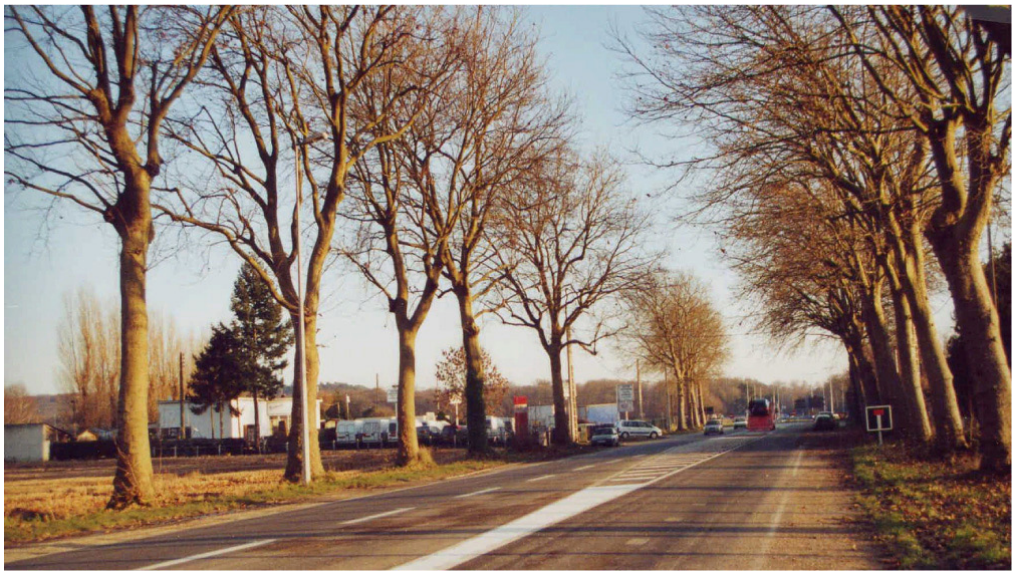
Entité paysagère :

Plaine de Bière

Référence du point : 33PlBie

Localisation GPS (Lambert 93) : **(X : 671597 ; Y : 6817448)**
Dates des clichés disponibles : **hiver 2003, avril 2009, août 2010, juin 2012, juin 2012, septembre 2012, janvier 2013, mars 2013**

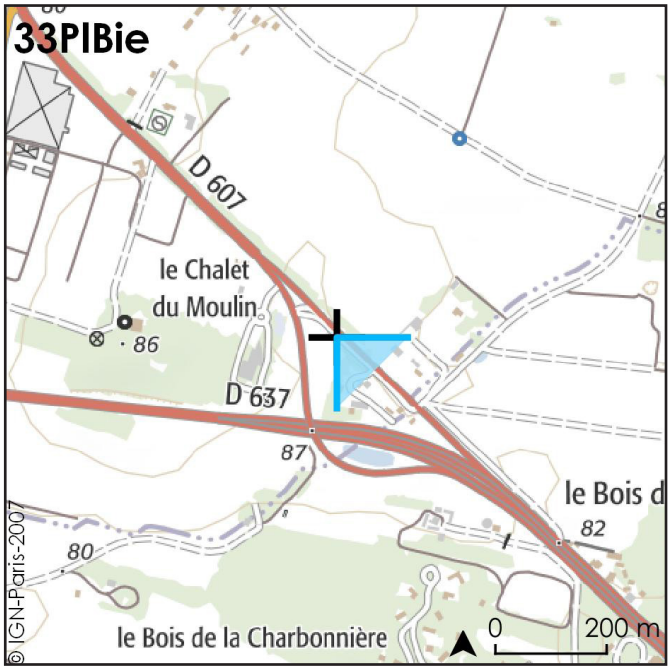
Jonction D607/D637, activités diffuses sur Chailly-en-Bière et séquence d'entrée dans la forêt de Fontainebleau par la D607.



Hiver 2003



Avril 2009



LOCALISATION

Intersection entre la RD 607 et la RD 637.

OBJECTIF DE VEILLE

Point situé sur la commune de Chailly-en-Bière, mais dont l'objectif de veille concerne également la commune de Barbizon.

Suivre la requalification de cette zone d'activités.



Août 2010

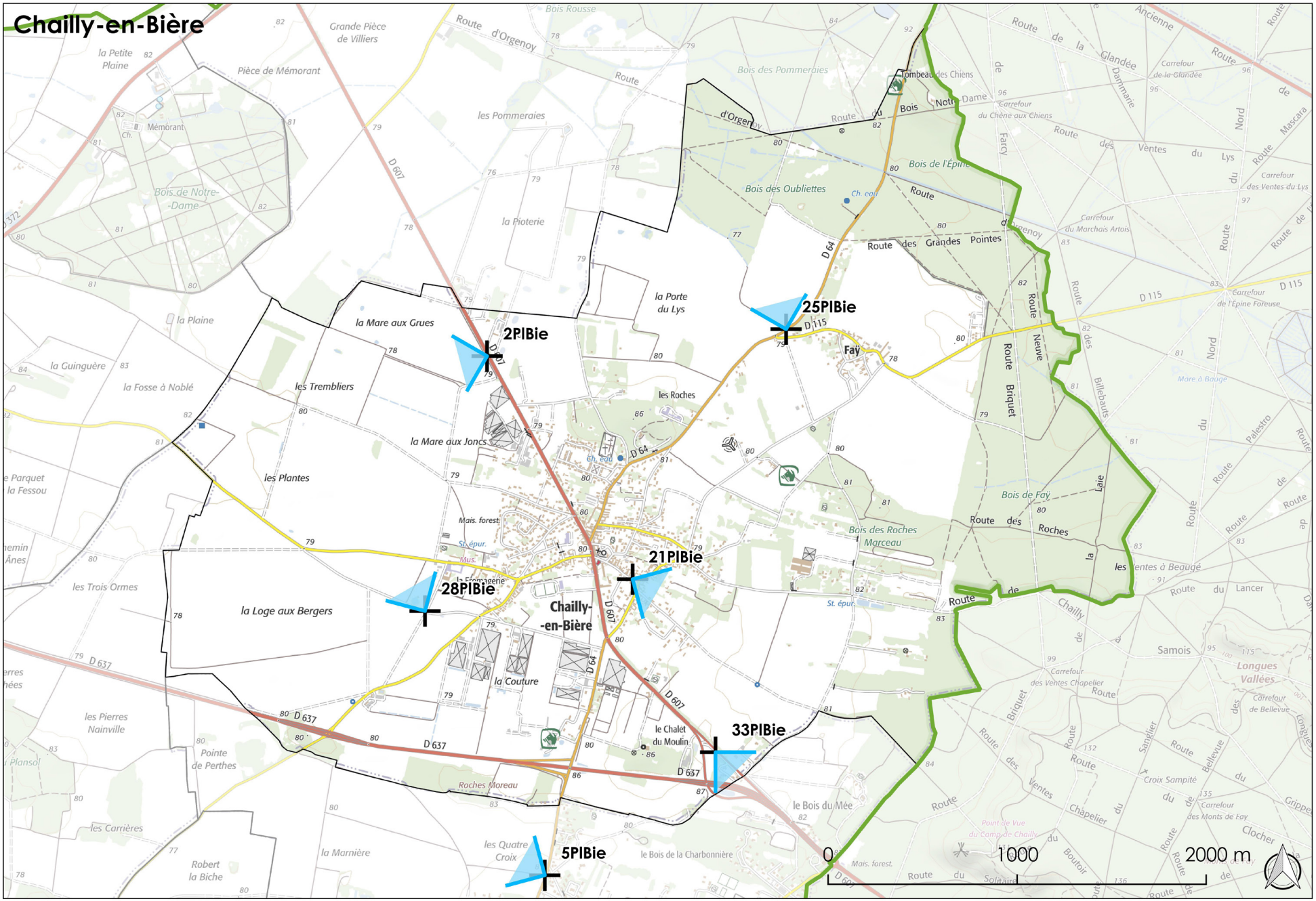


Juin 2012



Janvier 2013

CARTE DE SYNTHÈSE DES POINTS D'OBSERVATION DE LA COMMUNE


Chailly-en-Bière
2PIBie
25PIBie
21PIBie
28PIBie
33PIBie
5PIBie
Faÿ
Route des Grandes Pointes
Route des Roches
Route d'Orgenoy
Route du Bois Notre Dame
Route de la Glandée
Route des Ventes du Lys
Route de Fercy
Route Briquet
Route Neuve
Route du Lancer
Route de Chailly
Route des Ventes à Beaugé
Route du Solitaire
Route du Boutoir
Route du Chapelier
Route du Clocher
Route de Bellevue
Route de Sanglier
Route de Croix Sampité
Route de Longues Vallées
Route de Palestro
Route de Mascara
Route de Dammarie
Route de Billebauts
Route de Laie
Route de Nord
Route de Grippe
Route de Longues
Route de Ventes
Route de Briquet
Route de Neuve
Route de Nord
Route de Mascara
Route de Dammarie
Route de Billebauts
Route de Laie
Route de Palestro



Observatoire photographique des paysages du Gâtinais français

Parc naturel régional du Gâtinais français

Maison du Parc
20 boulevard du Maréchal Lyautey
91490 Milly-la-Forêt
Tél. : 01 64 98 73 93
accueil@parc-gatinais-francais.fr
www.parc-gatinais-francais.fr

Parc naturel régional du Gâtinais français